MENSUEL - N° 580

Bilan

La référence suisse
de l'économie

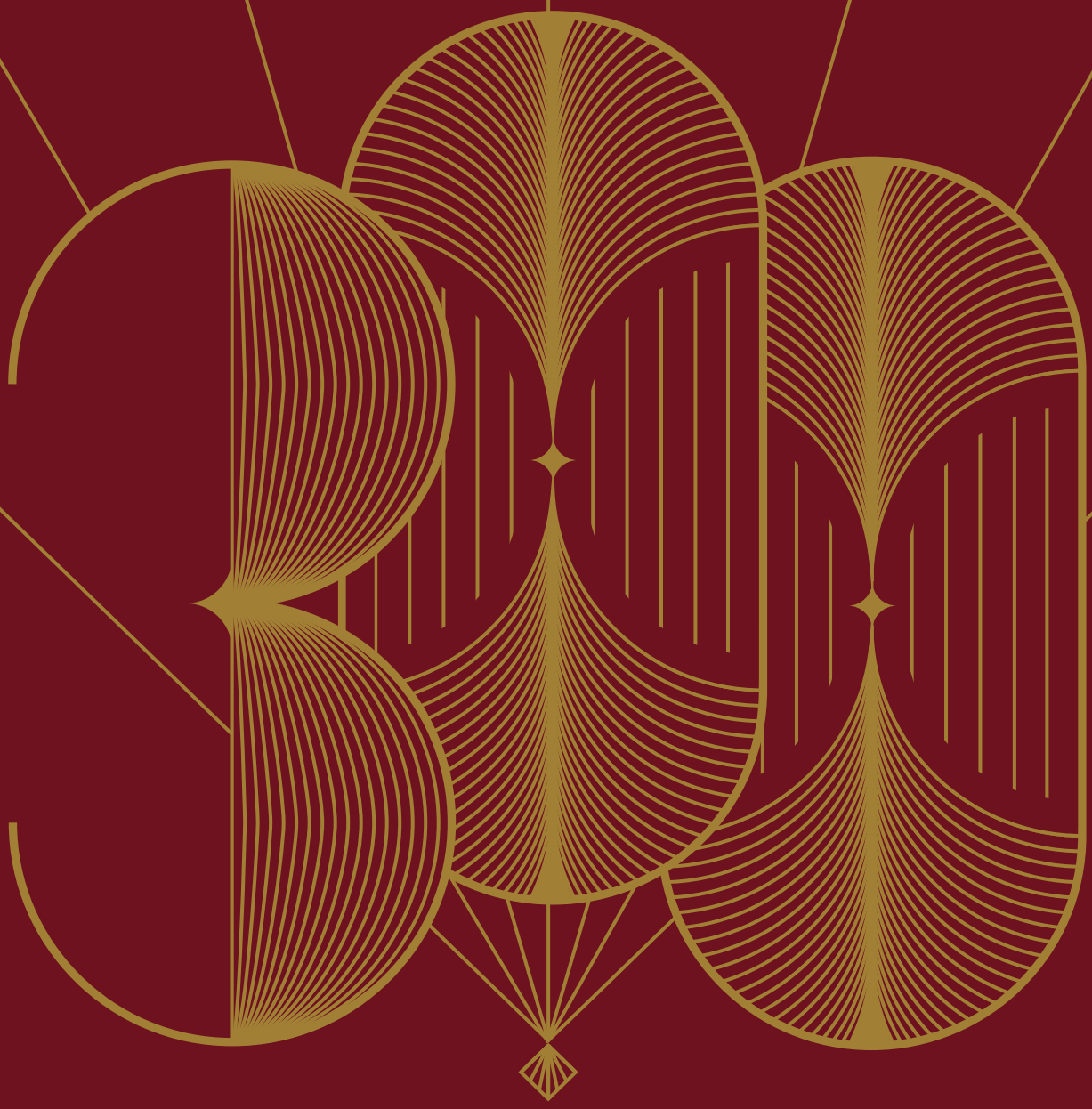

LES PLUS GRANDES FORTUNES DE SUISSE

ÉDITION 2025

Hors-d'œuvre

Le prix du vol: quand l'art devient une devise toxique

Sept minutes. C'est le temps qu'il a fallu pour «voler la France». Plus rapidement que la cuisson d'un œuf, 88 millions d'euros de joyaux de la Couronne se volatilisaient du Louvre le mois dernier. Mais leur valeur ne tient que s'ils restent intacts. S'ils sont démantelés, fondus, disséminés, leur valeur marchande chuterait de près de 90%, effaçant du même coup leur capital patrimonial et historique.

Autre exemple parlant: «America», les toilettes en or 18 carats de Maurizio Cattelan, volées en 2019 au palais de Blenheim avant d'être fondues. Le métal ne valait que 2,8 millions de livres sterling – à peine les deux tiers de la valeur artistique de l'œuvre, preuve que la matière pèse bien moins que le symbole.

Le FBI estime à 1,4 milliard de dollars le montant des bijoux et métaux précieux volés aux États-Unis en 2024. L'explosion du prix de l'or a réorienté les convoitises: l'art, trop visible et illiquide, cède la place aux biens à valeur matière. Une œuvre d'art volée devient un actif toxique, invendable sur le marché légal et bradé sur le marché noir, où elle s'échange pour 3 à 10% de son prix réel. Sa traçabilité, renforcée par des outils comme l'Art Loss Register, Interpol ou la German Lost Art Foundation, rend toute revente quasi impossible. Dans l'économie du vol, le vrai talent est la revente.

En réalité, le vol d'art relève le plus souvent du délit d'opportunité, rapidement intégré aux circuits du crime organisé. L'art y devient une devise parallèle, servant au recel, à l'extorsion ou à la monétisation. La valeur d'un Vermeer réside moins dans sa beauté que dans sa fonction de monnaie d'échange criminelle – une garantie pour trafics d'armes, de drogues ou de devise interne. Dans ce circuit souterrain, l'art agit comme un collatéral, un instrument de gestion du risque.

Astrid Rosetti Firmenich
Consultante en art

DR

PRINCIPALEMENT DES PIÈCES MODESTES

Un Picasso volé en 1999 sur le yacht d'un prince saoudien aurait changé dix fois de mains au sein du milieu criminel néerlandais, servant tour à tour de garantie dans des transactions d'armes et de stupéfiants, avant d'être saisi. Il n'est d'ailleurs pas rare que la police découvre des chefs-d'œuvre lors d'une perquisition dans une planque mafieuse: les treize œuvres – dont deux Rembrandt et un Vermeer – volées au Musée Isabella Stewart Gardner de Boston en 1990 ont ainsi été reliées au parrain de la mafia bostonienne, Whitey Bulger. Un Caravage aurait orné la demeure du mafieux sicilien Tano Badalamenti, tandis que deux Van Gogh volés en 2002 ont refait surface en 2016 dans une planque du clan Camorra à Naples.

Dans les faits, 95% des vols d'art concernent des pièces modestes, souvent issues de collections privées et réintroduites discrètement sur le marché légal via un réseau d'intermédiaires. On estime entre 50'000 et 100'000 œuvres volées chaque année, majoritairement en Europe, dont à peine 2 à 3% sont retrouvées. Certaines finissent même sur des plateformes mainstream comme Facebook Marketplace. En 2023, le British Museum a reconnu la disparition de 2000 objets de ses réserves, écoulés sur eBay par un ancien conservateur.

«La valeur d'un Vermeer réside moins dans sa beauté que dans sa fonction de monnaie d'échange criminelle.»

Ce marché parallèle rappelle que la valeur de l'art repose sur la confiance et la perception de valeur, non sur la matière. Dans un monde où l'or se mesure au poids, l'art demeure un actif spéculatif fondé sur la croyance collective – au point d'être utilisé par la mafia comme levier de crédit. Tant que le marché tolérera l'opacité – ports francs, paradis fiscaux, prête-noms –, il alimentera les zones grises où prospèrent recel et blanchiment. Le cas du port franc de Genève, longtemps perçu comme un sanctuaire pour biens volés et mis en cause en 2016 lors de la découverte d'antiquités illicites appartenant au marchand Robin Symes, en est un exemple. Le risque n'est plus seulement criminel: il est réputationnel et systémique. ▪